



Meet the Team

# Winter Trainees 2025

Lenz & Staehelin  
The world's Swiss law firm

Hikmat Maleh, Hiring Partner chez Lenz & Staehelin, partage avec nous sa vision du programme de stages proposé par l'Étude. Il souligne notre volonté d'offrir aux étudiant.es une expérience immersive qui dépasse le cadre académique et qui leur donne un aperçu concret de métier d'avocat.e. Selon lui, ce stage constitue un tremplin pour la suite de leur parcours en leur permettant d'explorer différents domaines du droit tout en participant à des dossiers réels aux côtés d'éminent.es avocat.es.

### ***Pourquoi avoir choisi d'ouvrir les portes de Lenz & Staehelin à des stagiaires en cours d'études***

L'Étude a toujours eu pour tradition d'accueillir des étudiant.es comme stagiaires afin de leur offrir un premier aperçu concret du métier d'avocat. Jusqu'à présent, ces stages se déroulaient principalement durant l'été, sur une période de 7 à 8 semaines. Nous avons cependant souhaité aller plus loin cette année en ouvrant également nos portes en hiver, durant l'inter semestre, pour un stage de 4 semaines. Cette initiative permet aux étudiant.es, dès la deuxième année du Bachelor et jusqu'au Master, de compléter leur formation académique par une immersion pratique dans la réalité du métier.

### ***Comment ces stages contribuent-ils à la découverte du métier d'avocat ?***

Lorsqu'on est sur les bancs de l'université, il est difficile de se représenter concrètement le métier d'avocat.e et le quotidien au sein d'une étude. Notre objectif est donc d'offrir aux stagiaires une véritable immersion, une "fenêtre" sur notre profession. Pendant quelques semaines, ils et elles ont l'opportunité de vivre notre quotidien, de travailler sur nos dossiers, de côtoyer nos clients et de s'imprégner de la vie de l'Étude, comme s'ils et elles en faisaient partie. C'est l'occasion également de découvrir différents domaines du droit ou spécialisations et de déterminer quelles matières les intéressent. Au-delà d'un simple aperçu, ce stage peut aussi être un véritable tremplin pour la suite de leur parcours, en leur permettant de mieux appréhender leur future carrière et d'affiner leurs aspirations professionnelles.

### ***A quel type de missions les étudiant.es stagiaires peuvent-ils et elles s'attendre au sein de l'Étude ?***

Comme stagiaires au sein de notre Étude, les étudiant.es ont l'occasion de découvrir et d'observer de nombreuses facettes du métier d'avocat. Cependant, l'objectif n'est pas de se limiter à un stage d'observation. L'idée n'est vraiment pas que les stagiaires se contentent de nous regarder travailler, mais qu'ils et elles participent activement à nos côtés. C'est pourquoi nous leur confions des tâches adaptées à leur niveau de formation académique. Nous nous efforçons de leur donner des missions proches de celles des avocat.es-stagiaires, tout en veillant à ce qu'elles soient moins complexes. Ils et elles peuvent ainsi être amené.es à nous assister dans des tâches très variées telles que des recherches juridiques, du travail factuel sur un dossier, ou encore participer à des entretiens avec les clients et même à des audiences. Nous ne souhaitons pas faire venir des étudiant.es à l'Étude pour les faire travailler sur des cas fictifs. Au contraire, notre objectif est de leur offrir l'opportunité de découvrir nos dossiers réels et de leur donner l'opportunité de nous apporter leur propre contribution.

### ***Concrètement, comment se déroule l'intégration des étudiant.es au sein des différentes équipes ?***

Les étudiant.es que nous accueillons sont pleinement intégré.es au sein de nos équipes et interagissent avec l'ensemble des membres de l'Étude. En plus de cela, ils et elles ont la possibilité de participer aux activités sportives réservées à nos collaborateur.rices et de profiter de notre restaurant, un lieu idéal pour rencontrer et échanger avec l'ensemble des membres de l'Étude. L'avantage de notre programme de stage réside dans le fait que nous recevons plusieurs étudiant.es en même temps, qui commencent et terminent ensemble. En hiver, ils et elles sont généralement une dizaine, et une quinzaine pendant le stage d'été. Cela nous permet de créer une véritable "volée", une promotion de stagiaires. Ils et elles sont formé.es et accueilli.es ensemble, et une série d'événements sociaux est organisée pour faciliter leur intégration. Ensuite, les stagiaires sont réparti.es dans nos équipes et intégré.es aux différents départements, où ils et elles travaillent aux côtés du personnel administratif, des avocat.es-stagiaires, ainsi que des avocats et avocates de leur département. Le stage, qu'il soit d'été ou d'hiver, peut être un véritable tremplin pour les étudiant.es, ouvrant la porte à un stage d'avocat.e au sein de notre Étude ou à d'autres opportunités professionnelles ailleurs. De plus, les étudiant.es ont l'opportunité d'interagir avec toute une série de professionnel.les qui peuvent devenir leurs mentor.es et leur offrir des conseils précieux pour la suite de leur parcours.

### ***Pouvez-vous partager des souvenirs laissés par l'une ou l'autre de vos volées de stagiaires ?***

Depuis 2022, j'occupe le rôle de hiring partner de l'Étude, et cela fait maintenant trois ans que je suis impliqué dans l'accompagnement des promotions de stagiaires que nous recevons. Ce qui me frappe chaque année, c'est la diversité des profils des étudiant.es et la manière dont nous parvenons à créer un véritable esprit d'équipe entre des personnes qui, dès le premier jour de leur stage, ne se connaissent pas forcément, mais qui, à la fin de ces quelques semaines, forment une équipe solide. Beaucoup d'entre eux et d'entre elles continuent à nous accompagner dans leur parcours, que ce soit en revenant pour leur stage d'avocat.e ou en rejoignant l'Étude comme avocat.es collaborateur.rices. C'est sans doute l'aspect le plus gratifiant de mon rôle de hiring partner: de voir une promotion de stagiaire étudiant.e se transformer ensuite en promotion d'avocat.e-stagiaire et enfin en promotion d'avocat.e collaborateur.rices à l'Étude.

### ***Quels conseils donneriez-vous à un.e étudiant.e qui souhaite postuler au sein de Lenz & Staehelin ?***

Le premier conseil que je donnerais est d'oser postuler. Il ne faut pas se laisser intimider par la taille, l'image ou la réputation de l'Étude. Nous sommes toujours heureux de recevoir les candidatures d'étudiant.es et de leur offrir la possibilité de passer quelques semaines parmi nous. Le deuxième conseil serait de soigner sa candidature et de prendre le temps de personnaliser sa lettre de motivation. Enfin, mon dernier conseil est d'être curieux.se, ouvert.e d'esprit et prêt.e à découvrir tout ce que l'Étude peut offrir.

### ***Comment Lenz & Staehelin aide-t-il les stagiaires à se préparer à leur avenir professionnel, que ce soit chez Lenz & Staehelin ou plus largement ?***

Les étudiant.es que nous accueillons à l'Étude auront l'opportunité d'y côtoyer une grande variété de professionnels. Chacun.e d'entre eux et d'entre elles peut devenir un.e mentor.e potentiel.le pour les étudiant.es. Certains sont avocat.es-stagiaires, ce qui signifie qu'ils et elles ont quelques années d'expérience de plus et peuvent offrir des conseils très pratiques sur la poursuite des études et le début de la carrière. D'autres sont des avocat.es confirmé.es, voire des associé.es, avec qui il est possible d'échanger sur des sujets plus vastes, comme l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle. Ces échanges enrichissants permettent aux étudiant.es de recevoir des conseils précieux et de mieux se projeter dans la suite de leur parcours professionnel.

***Qu'est-ce qui vous a motivé, vous, à choisir de faire votre stage chez Lenz & Staehelin en 2008 ?***

Mon entrée chez Lenz & Staehelin en 2008 s'est faite un peu par hasard. Quelqu'un m'avait parlé du programme de stage d'été et m'avait conseillé de tenter ma chance en envoyant ma candidature. À l'époque, je n'avais aucune idée du milieu des études d'avocats et aurais été incapable de les différencier!

Je garde un excellent souvenir de cette expérience. C'était une découverte totale pour moi, et je m'en souviens comme si c'était hier. Je me rappelle de mes premiers pas à l'Étude, de la découverte de ce monde qui m'impressionnait et qui ne correspondait pas aux préjugés que j'avais. J'avais été bien accueilli, et je garde un bon souvenir de mes co-stagiaires et des missions qui m'avaient été confiées. À la fin de ce stage, on m'avait demandé ce que je voulais faire ensuite, et je n'étais pas encore sûr. À l'époque, je pensais plutôt à une carrière académique et j'avais besoin de temps pour réfléchir. Quelques années plus tard, une fois convaincu de vouloir faire un stage d'avocat, j'ai envoyé mon dossier de candidature et suis revenu à l'Étude pour y effectuer mon stage.

Avant ce premier stage, j'avais des préjugés sur le monde des avocats : je le percevais comme un univers fermé, opaque, hiérarchisé et manquant de diversité. Mais en rejoignant Lenz & Staehelin, j'ai été complètement détrompé. J'y ai découvert un environnement de travail bienveillant, ouvert et transparent.

***Pouvez-vous partager des anecdotes ou des souvenirs laissés par cette première expérience au sein de l'Étude? Quel a été le moment le plus marquant de votre stage ?***

Il y a un moment dont je me souviens bien, c'est la première tâche qui m'a été confiée par mon maître de stage, une sommité en droit des sociétés, quelqu'un de très impressionnant. Il m'a demandé de rédiger un projet d'avis de droit pour un client, portant sur la responsabilité fondée sur la confiance. J'ai rédigé mon projet avec soin et, fier de moi, j'y ai ajouté une locution latine que je trouvais parfaitement adaptée au sujet, en l'insérant même en titre de mon travail. Je l'ai remis à mon maître de stage, qui l'a parcouru avec attention. Puis, avec un sourire malicieux, il m'a dit : « C'est bien, Monsieur Maleh, mais vous n'êtes pas à l'université ici. Les locutions latines, ce n'est pas pour les avis de droit qu'on remet à nos clients. » C'est à ce moment-là que j'ai compris que les attentes pouvaient être bien différentes entre les travaux destinés à mes professeurs et ceux que je devais rédiger pour des clients, qui préfèrent des explications claires et accessibles, loin des locutions latines.

***Quel conseil donneriez-vous aux futures générations de stagiaires ?***

Le conseil que je donnerais est de profiter pleinement de leur stage et de leur parcours au sein de l'Étude. Vous avez la chance d'être ici, et nous sommes ravis de vous accueillir. Profitez-en pour découvrir un maximum de choses! Je constate que de plus en plus d'étudiant.es sont très préoccupé.es par la concurrence pour les stages et la carrière d'avocat en général. Mais je pense qu'au début de votre parcours, en tant qu'étudiant.e, il est essentiel de se concentrer sur ses études et d'en tirer le meilleur, sans se mettre trop de pression. C'est un moment unique, et il est important de l'aborder avec curiosité et ouverture, plutôt que d'anticiper trop tôt la suite.